

Les évêques de France proposent une neuvaine de prière du 21 au 29 juin 2026, avant le vote à l'Assemblée nationale du 30 juin sur l'euthanasie et la fin de vie | 1

Nous relayons avec reconnaissance cette proposition de nos évêques qui lancent une neuvaine du 21 juin au 29 juin 2026.

Voici ce qui est écrit sur le site de la [Conférence des évêques de France](#).

Ce lundi 22 juin, la proposition de loi sur la fin de vie revient pour une troisième lecture à l'Assemblée nationale. Cette loi envisage de légaliser l'euthanasie et le suicide assisté en France. Depuis les premiers débats, les évêques de France avaient tenu à rappeler avec force qu'on ne prend pas soin de la vie en y mettant un terme, mais en l'accompagnant avec attention, jusqu'au bout. Le 18 mai, ils avaient d'ailleurs dénoncé [le risque de l'«imprudence morale» et de l'«irrespect démocratique»](#).

La semaine dernière, le pape Léon a interpellé les parlementaires espagnols en ces termes : « La défense de la vie humaine n'est ni une question partielle ni un intérêt confessionnel : c'est un objectif de civilisation. Toute vie humaine doit être reconnue et protégée depuis sa conception jusqu'à son déclin naturel, dans toutes les circonstances de son existence. [...] La grandeur morale d'une nation se manifeste avant tout dans sa capacité à accompagner, protéger et aimer les vies qui traversent la plus grande fragilité. »

Rejoindre la chaîne de prière sur Hozana

Du 22 au 30 juin, jour du vote à l'Assemblée nationale, les évêques de France invitent les catholiques qui le souhaitent à s'associer à une neuvaine de prière pour la vie. L'intention lue à ce sujet lors de la prière universelle de dimanche 21 juin la démarre. Huit autres intentions particulières ont été préparées pour les jours à venir. **Nous pouvons les intégrer dans notre prière quotidienne, avec un Notre Père, un Je vous salue Marie et un Gloire au Père.** Qu'à l'aube de nouveaux débats, l'Esprit Saint éclaire les consciences et nous renouvelle dans l'espérance, pour que soit reconnue, protégée et respectée la dignité de toute vie humaine.

[Cliquez ici pour rejoindre la chaîne de prière sur Hozana](#)

[Cliquer sur l'image pour voir le texte de la neuvaine.](#)

Les évêques de France proposent une neuvaine de prière du 21 au 29 juin 2026, avant le vote à l'Assemblée nationale du 30 juin sur l'euthanasie et la fin de vie | 2



Fin de vie

Proposition d'une neuvaine de prière du 21 au 29 juin 2026, avant le vote à l'Assemblée nationale du 30 juin

Message pour le dimanche 21 juin

Chers amis, chers frères et sœurs,

Ce lundi 22 juin, la proposition de loi sur la fin de vie revient pour une troisième lecture à l'Assemblée nationale. Cette loi envisage de légaliser l'euthanasie et le suicide assisté en France. Depuis les premiers débats, nous, évêques de France, avons tenté à plusieurs reprises de rappeler avec force qu'on ne prend pas soin de la vie en y mettant un terme, mais on l'accompagne avec attention, jusqu'au bout.

La semaine dernière, le juge-litige a interpellé les parlementaires espagnols en ces termes : « La défense de la vie humaine n'est ni une question purement juridique ou philosophique ; c'est un enjeu éthique fondamental. Toute vie humaine doit être reconnue et protégée depuis sa conception jusqu'à son décès naturel, dans toutes les circonstances de son existence. [...] Le grandeur morale d'une nation se manifeste avant tout dans sa capacité à accompagner, protéger et aimer les vies qui traversent la plus grande fragilité. »

Du 22 au 30 juin, jour de vote à l'Assemblée nationale, nous invitons les catholiques qui le souhaitent à participer à une neuvaine de prière pour la loi. L'intention de la loi à ce sujet lors de la prière sera celle d'un jour pour le dimanche. Nos autres intentions particulières ont été préparées pour les jours à venir. Nous prions les intégrés dans nos prières quotidiennes, avec en outre *Ave*, un *Je* nous adresser à un être de Dieu. Quel Dieu de nouveaux débats. L'Église tient à cœur les consciences et nous recommandons dans l'impasse, pour que tout soit reconnu, protégé et respecté la dignité de toute vie humaine.

Intentions de prière

jour 1 - dimanche 21 juin (intention de prière à intégrer dans la prière universelle)

Solennité, avec la prière pour nos frères, qui sont regardés, cette semaine leurs débats à propos de la fin de vie. Nous le demandons d'inclure les consciences, pour qu'ils orientent notre pays sur le chemin de la vie et que soit toujours reconnu, protégé et respecté la dignité de toute personne.

jour 2 - lundi 22 juin

Intégrer, avec le cardinal, toutes les personnes qui, en ce moment, traversent l'épreuve de la fin de vie souffrante. Donner leur force et consolation et protéger que, en ce chemin rigoureux, ils soient respectés et aidés par des proches de leur amour. Oser nos vœux, pour que tous soient aidés à leur souffrance et puissent nous rendre disponibles pour les accompagner.

image par [Jessica Crawford](#) de [Pixabay](#)